



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 avril 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaires de séances : Mme BLANC

*Convocation envoyée le 10 avril 2014*

*Publié le 24 avril 2014*

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 78

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 1

SCRUTIN : POUR : 79

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

### **Membres titulaires présents :**

M. Alain MILLOT	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Patrick MASSON	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	Mme Badiâa MASLOUHI	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Benoît BORDAT	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	Mme Céline TONOT
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Michel JULIEN	M. Alain HOUPERT	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Jean-Claude GIRARD
M. François REBSAMEN	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Charles ROZOY	M. Emmanuel BICHOT	M. Jean-Frédéric COURT
Mme Stéphanie MODDE	M. Edouard CAVIN	Mme Anaïs BLANC
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Patrick MOREAU	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Danielle JUBAN	M. Thierry FALCONNET	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	M. Abderrahim BAKA
Mme Lê-Chinh AVENA	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.

### **Membres titulaires absents :**

M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU.

**OBJET : Désignation des membres du Bureau**

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code général des Collectivités territoriales, le Bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou de plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

L'article 6 de l'arrêté préfectoral en date du 24 décembre 1999 portant transformation du District en Communauté de l'agglomération dijonnaise prévoit que le Conseil élit en son sein au scrutin secret, un bureau comprenant un Président, des Vice-Présidents et un nombre suffisant de membres pour que toutes les communes y soient représentées.

Il est proposé que le Bureau communautaire soit composé :

- du Président et de ses vice-présidents
- des conseillers communautaires délégués
- des maires des communes membres qui ne sont ni vice-présidents ni conseillers communautaires délégués

Pour les communes ne disposant que d'un conseiller communautaire, le suppléant participe au Bureau en cas d'absence du titulaire.

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **de procéder** à la désignation des membres du bureau

Pour extrait conforme,  
Le Président

  
Alain MILLOT



Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le:

**23 AVR. 2014**

